**HOSPITALITE DIOCESAINE DE TOULOUSE**



**NOTRE DAME DE LOURDES**

**FORMULAIRE JEUNES MOINS DE 16 ANS**

Vous avez l’intention d’accompagner des pèlerins aînés, malades ou souffrants d’handicaps à l'Hospitalité Diocésaine de Toulouse de Notre-Dame de Lourdes et consacrer un peu de votre temps au service de ceux qui souffrent.

Au nom de l’ensemble de notre Hospitalité, de ses Aumôniers et de l’équipe d’animation, nous vous souhaitons la bienvenue. Nous espérons qu’auprès de Notre Dame de Lourdes et au sein de cette grande famille qu’est l’Hospitalité Diocésaine de Toulouse, vous trouverez des sources d’épanouissements et de satisfactions.

Les tâches ou missions qui pourront vous être confiées sont les suivantes :

* Service des couvertures, des bâches et des oreillers pour le confort des pèlerins
* Service de rangement des voiturettes, des bagages
* Service restauration : distribution des repas, rangement, nettoyage des réfectoires
* Service distribution de l’eau de la grotte aux pèlerins
* Service de balisage des itinéraires
* Service aux offices religieux : quête, indicateur de positions des prêtres lors de la communion

**Et surtout, l’écoute, la présence, le sourire et le dialogue avec les pèlerins.**

**Pour des raisons d’assurance, il vous est formellement interdit la traction de voiturettes occupées d’un pèlerin et la manutention de ces derniers lors de transferts et aide à la marche.**

Les jeunes de moins de 16 ans et les cadets ne peuvent s’inscrire au pèlerinage sans la présence d’un proche parent obligatoirement hospitalier (sauf au pèlerinage de printemps lorsque le jeune fait partie d’un groupe scout ou aumônerie, les parents transfèrent alors la responsabilité au représentant du groupe), ce parrain restera entièrement responsable du jeune et ils devront être hébergés ensemble.

L’équipe Jeune se propose de parrainer dans leurs tâches chaque adolescent pour transmettre les compétences qu’elle a acquise pour le bon déroulement d’un pèlerinage. Un foulard de couleur en signe de reconnaissance vous sera prêté le temps du pèlerinage.

Désigné sur l’inscription, votre adulte responsable, (individuel en parent direct ou de votre groupe scout ou aumônerie) sera en relation constante avec les responsables de l’hospitalité.

En cas de manquement à ses missions, le Bureau se réserve le droit de prendre des mesures nécessaires, y compris de procéder à une exclusion.

Signature du jeune bénévole Le Bureau